



## Formation de formateur

### Modules gestion des conflits et des situations conflictuelles dégradées

#### Références réglementaires

- ✓ Article L611-1 et suivants du Code de la sécurité intérieure (Livre VI) réglementant les activités privées de sécurité.
- ✓ Arrêté du 27 juin 2017 modifié portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité.
- ✓ Formateur référencé par la CPNEFP le 16 mars 2020.

#### Objectif pédagogique de la formation

Connaître et maîtriser le module gestion des risques et des situations conflictuelles  
Connaître et maîtriser le module gestion des risques des situations conflictuelles dégradées  
Être capable d'animer et enseigner le module à destination d'agents de sécurité  
Être capable d'évaluer les acquis et compétences des apprenants

#### Public

Tout formateur désireux de pouvoir enseigner les modules spécifiques de gestion des risques et des situations conflictuelles ; et de gestion des risques des situations conflictuelles dégradées.

#### Durée

21 heures de formation soit 3 jours.

#### Effectif

L'effectif de chaque session est de minimum 4 participants et de maximum 10 participants.

#### Prérequis

- Détenir 2 années d'exercice professionnel dans le domaine de l'activité concernée ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que d'une attestation de formation en pédagogie en tant que formateur.
- Ou détenir 2 années d'exercice professionnel dans la formation aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que du certificat de qualification professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP, de niveau IV minimum, relatif à l'activité concernée.

#### Programme de la formation

1. Accueil et évaluation du niveau initial des stagiaires (1 heure)
2. Module pédagogie adaptée au module spécifique (1 heure)
  - ✓ Rappel de pédagogie générale
  - ✓ Pédagogie adaptée
  - ✓ Message à faire passer
3. Savoir transmettre le cadre légal d'intervention (2 heures)
  - ✓ Livre VI du CSI
  - ✓ Flagrant délit art. 53 du CPP
  - ✓ Droit d'appréhender at. 73 du CPP
  - ✓ Légitime défense Art 122-5 & 122-7 du CP
  - ✓ Agir en état de nécessité - Art. 803 du CPP
4. Savoir transmettre la notion de gestion du stress (4 heures)
  - ✓ Travail en groupe de préparation d'une séquence
  - ✓ Restitution avec animation de la séquence 15min/groupe
  - ✓ Échange sur les difficultés rencontrées, recherche de solutions

Thèmes à faire préparer :

1. Connaître les différents types de stress et leur mode de fonctionnement du stress
2. Connaître le mécanisme du stress
3. Gérer les effets gênants du stress

4. Utiliser les effets positifs du stress
5. Maîtriser le stress in situ

✓ Mises en pratiques de respiration et de récupération

5. Savoir transmettre les notions de gestion de conflit et de gestion des situations conflictuelles dégradées (5 heures)

- ✓ Travail en groupe de préparation d'une séquence
- ✓ Restitution avec animation de la séquence 15min/groupe
- ✓ Échange sur les difficultés rencontrées, recherche de solutions

Thèmes à faire préparer :

1. Les origines des conflits
2. Les différents types de conflits
3. La stimulation et les motivations des conflits
4. Les étapes d'un conflit
5. La prévention du conflit

- ✓ Travail en groupe de préparation d'une séquence
- ✓ Restitution avec animation de la séquence 15min/groupe
- ✓ Échange sur les difficultés rencontrées, recherche de solutions

Thèmes à faire préparer :

6. Traiter une agression verbale
7. Gérer les émotions
8. Adopter des techniques verbales
9. Intervenir par étapes
10. Adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés

- ✓ Travail en groupe de préparation d'une séquence
- ✓ Restitution avec animation de la séquence 15min/groupe
- ✓ Échange sur les difficultés rencontrées, recherche de solutions

Thèmes à faire préparer :

11. Évaluation de la dangerosité du conflit
12. Savoir gérer le conflit ;
13. Savoir gérer les conséquences du conflit.

6. Savoir mettre en place des situations pratiques de gestion de conflit et de gestion de situations conflictuelles dégradées (4 heures)

7. Validation de la capacité à enseigner le module (4 heures)

- ✓ Évaluation théorique QCM 30 min
- ✓ Évaluation pratique d'aptitude à enseigner le module 3h30 dont 1 heure de préparation individuelle et 15 min de passage sur un thème tiré au sort

## Moyens pédagogiques

- ✓ Salle de formation équipée : ordinateur, vidéoprojecteur, tableau blanc ...

## Évaluation en cours de formation

- ✓ Durant toute la formation, le stagiaire « Formateur » sera évalué de façon continue et régulière sur son aptitude à enseigner les modules, son comportement, ses attitudes et sa motivation à suivre la formation

## Examen (évaluation certificative)

- ✓ Évaluation théorique sous forme de QCM de 20 questions : note de 12/20 minimum
- ✓ Évaluation de l'aptitude (Apte/Inapte) à enseigner une séquence du module lors d'une mise en situation pratique sur un contexte professionnel tiré au sort.

Le suivi de l'intégralité (21h00) de la formation est obligatoire pour obtenir l'aptitude « Formateur des modules gestions des conflits et des situations conflictuelles dégradés ».

En cas d'arrêt d'une session, le stagiaire pourra être rattaché à une session ultérieure et suivre uniquement les cours manquants pour l'obtention de l'aptitude de « Formateur des modules gestions des conflits et des situations conflictuelles dégradés ».

Le stagiaire formateur ayant obtenu une note inférieure à 12/20 à son évaluation théorique, ou ayant été déclaré inapte lors de sa mise en situation pratique aura possibilité de se représenter à une nouvelle session d'examen dans la limite d'une fois ; en cas de nouvel échec, le stagiaire formateur devra à nouveau suivre l'intégralité de la formation.

### Sanction

- ✓ Attestation de fin de formation remise par le centre de formation

### Documentation remise en fin de formation

- ✓ Supports pédagogiques : cours en format PDF, vidéos du thème
- ✓ Programme de la formation

### Responsable pédagogique

Pascal AUMONT.

### Coût

Nous consulter et à consulter sur « Mon compte formation » et « ma formation Pôle emploi »

**Le calendrier des sessions est accessible sur le site internet, « mon compte formation » et « ma formation Pôle emploi »**



SP2 Formation est datadocké.  
Id DD 0077054



SP2 Formation est certifié  
Qualicert pour ses formations.